

Centre Psycho-Médico-Social

PROJET DE CENTRE

PROJET DE CENTRE

2016-2020

N° d'entreprise : 0207.725.104

2016-202 Centre PMS I de Seraing 21 rue de la Province 4100 Seraing Tél.: 04 330 73 84



PROJET DE CENTRE 2016-2020

CENTRE PMS I PROVINCIAL DE SERAING

rue de la Province, 21 4100 SERAING 204 330 73 80

Pour le Centre PMS La Directrice

Mme Joëlle MARNETTE

Pour la Coordination

Mme Joëlle MARNETTE

Pour les Services de la Guidance Le Premier Directeur Pour le Département Formation La Directrice générale adjointe Pour le Pouvoir organisateur Le Directeur général Enseignement et Formation

M. Mario DETHIER

Mme Pascale PITANCE

M. Salvatore ANZALONE

Table des matières

| I | Procès verbal de concertation : | 2 |
|------|--|------|
| 11 | Dénomination et adresse du Centre : | 3 |
| III | Etablissements scolaires desservis et niveaux d'intervention : | 3 |
| IV | Valeurs qui sous-tendent fondamentalement les actions du Centre : | 3 |
| V | Caractéristiques sociales, économiques et culturelles du ressort : | 4 |
| VI | Nombre d'agents et leurs fonctions : | 4 |
| VII | Numérisation | 4 |
| VIII | Objectifs (axes du décret programme spécifique du PO) | |
| | 1) Offre de services : | 6 |
| | 2) Réponses aux demandes des consultants : | |
| | 3) Actions de prévention : | 9 |
| | 4) Repérage des difficultés : | . 13 |
| | 5) Diagnostic et guidance : | . 14 |
| | 6) L'orientation scolaire et professionnelle : | . 16 |
| | 7) Le soutien à la parentalité : | . 19 |
| | 8) L'éducation à la santé : | . 20 |

I. Procès verbal de concertation :

L'élaboration du projet de centre a été finalisée dans la continuité de l'évaluation du précédent projet au départ de 5 réunions d'équipe et d'une concertation globale.

C'est sur base du « Décret relatif aux missions, programme et rapport d'activités des centres psycho-médico-sociaux » et du « Programme spécifique de notre Pouvoir Organisateur » que nous

avons élaboré le présent projet.

| avons clabore to present project | | |
|----------------------------------|------------|--|
| Michaël JOIRIS | СРР (| 13/00 P |
| Audrey BECKERS | СРР | 33 |
| Julien WILIQUET | СРР | April Capril |
| Rachel HUBERT | СРР | Hubely |
| Nancy DUCHESNE | AS | and the state of t |
| Pierre WILLEMS | AS | AM |
| Sakine SAHIN | AS | July Geo |
| Virginie LEMAIRE | AS | -Jemune |
| Julie WELS | AS | DES |
| Déborah DAWANCE | AS | Cawar |
| Laurence LAMBERT | АРМ | 1. Lo |
| Joëlle MARNETTE | DIRECTRICE | cetts |

SERAING, le 08 juin 2016

La Directrice Mme Joëlle MARNETTE

2

II. Dénomination et adresse du Centre :

Centre psycho-médico-social 1 de Seraing Rue de la Province, 21 4100 Seraing

TEL: 04 330 73 80 FAX: 04 330 73 81

III. Etablissements scolaires desservis et niveaux d'intervention :

| ECOLE / INSTITUT | E / I | ADRESSE | N° | СР | COMMUNE | М | P | s |
|--|-------------|--------------------------|-----|------|----------|---|---|---|
| LYCEE TECHNIQUE PROVINCIAL "JEAN BOETS" | E | Rue Hullos | 52 | 4000 | LIEGE | | | s |
| ECOLE POLYTECHNIQUE DE SERAING - ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE | E | Rue de Collard Trouillet | 48 | 4100 | SERAING | | | s |
| CEFA - ECOLE POLYTECHNIQUE DE SERAING - ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE | 1 | Rue de Collard Trouillet | 48 | 4100 | SERAING | | | s |
| INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE SERAING | E | Quai des Carmes | 43 | 4101 | SERAING | | | s |
| ECOLE PRIMAIRE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ COMMUNAL | E | Rue du Roi Albert | 102 | 4102 | SERAING | | Р | |
| ECOLE PRIMAIRE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ COMMUNAL | E | Rue du Petit-Bourgogne | 21 | 4100 | SERAING | | Р | |
| ATHENEE PROVINCIAL DE FLEMALLE GUY LANG | Е | Grand'Route | 317 | 4400 | FLEMALLE | | | s |

Population totale du ressort : 3 502 élèves au 15 janvier 2015.

IV. Valeurs qui sous-tendent fondamentalement les actions du Centre :

Conformément aux dispositions légales prises par le Gouvernement de la Communauté française, les valeurs de notre centre sont celles reprises dans le programme spécifique du Pouvoir Organisateur de la Province de Liège arrêté par le Collège provincial en séance du 19 avril 2007.

Notre CPMS s'intègre, par la volonté de notre Pouvoir organisateur, dans les Services de la Guidance de la Province de Liège.

Sur le plan méthodologique, sa « Charte méthodologique de travail des CPMS de la Province de Liège » est d'application depuis son adoption par le Collège provincial, le 16 janvier 2014.

Nous confirmons notre attachement à notre statut de service public, à notre neutralité philosophique propre à l'enseignement officiel.

Nous restons centrés sur le respect et le bien-être de l'élève tout en préservant notre indépendance par rapport à l'institution scolaire et ce, dans le respect de notre déontologie institutionnelle.

Nous renforçons le partenariat et la collaboration avec des services locaux afin d'initier des actions de prévention et d'information ainsi que notre participation à des projets collectifs.

Nous renforçons notre présence et nos actions dans l'ensemble des établissements scolaires de notre ressort grâce à la présence d'un agent désigné dans le cadre du renforcement différencié.

V. Caractéristiques sociales, économiques et culturelles du ressort :

La majorité de notre population scolaire est issue des milieux modestes ou de milieux socioéconomiques et culturels peu favorisés.

Le Lycée Jean Boets recrute quant à lui dans des couches sociales plus diversifiées et dans un rayon plus vaste en raison de la spécificité des sections qu'il propose (puériculture, nursing, gériatrie).

L'Athénée de Flémalle est le seul établissement proposant de l'enseignement général, technique et professionnel. Les autres établissements secondaires dispensent de l'enseignement technologique, technique et professionnel.

VI. Nombre d'agents et leurs fonctions :

Le centre PMS 1 de Seraing se compose de :

Cadre de base :

- une directrice
- deux conseillères psycho-pédagogiques
- deux assistants sociaux
- une assistante para-médicale temps plein

Un CPP et un AS fonctionne à 4/5 TP ce qui génère de nombreux remplacements et ce même en cours d'année scolaire.

Cadre complémentaire :

- deux assistantes sociales (un TP et un 1/2 TP) encadrant le CEFA attaché à l'EP de Seraing
- un conseiller psycho-pédagogique (renforcement différencié du cadre du personnel des centres).

Engagement d'un AS 1/2 TP dans le cadre du projet FSE de février 2016 à décembre 2017.

VII. Numérisation

La numérisation des dossiers élèves sera d'application à la rentrée scolaire 2016 2017 conformément à la volonté de notre Pouvoir organisateur.

VIII. Objectifs (axes du décret - programme spécifique du PO):

- 1) Offre de services
- 2) Réponses aux demandes des consultants
- 3) Actions de prévention
- 4) Repérage des difficultés
- 5) Diagnostic et guidance

- 6) L'orientation scolaire et professionnelle
- 7) Le soutien à la parentalité
- 8) L'éducation à la santé

Voir tableau en annexe comprenant les colonnes suivantes :

• Objectifs : axes du décret programme spécifique du PO.

• Actions : relevé des actions à mettre en œuvre.

• Sens : raison d'être des actions.

• Gestion : évaluation des actions réalisées, avec les critères :

- <u>d'efficacité</u> (rapport entre le résultat obtenu et le résultat attendu),

 <u>d'efficience</u> (rapport entre les moyens et ressources consacrés et les résultats obtenus),

- de pertinence (rapport entre les besoins identifiés et besoins rencontrés),

 de potentialité (rapport entre les besoins réalisés et les ressources disponibles).

Mesure : indication relative à la prévision, notamment quantitative, des actions.

<u>Evolution</u>: transformations et modifications éventuelles.

PROJET DE CENTRE 2016/2020.

| Tressage Evolution à prévoir | | |
|------------------------------------|---|--|
| Mesure | Prévoir 8 entretiens de direction en début et en fin d'année scolaire. La réunion d'évaluation en fin d'année nous permettra de modifier voire d'améliorer certaines pratiques si nécessaire. Activité qui sera réalisée en équipe accompagnée par la direction du centre | Présentation de l'équipe CPMS le jour de la rentrée scolaire dans chaque établissement. Activité gérée par l'ensemble des équipes et la direction. Lors de la semaine d'accueil, intégration des équipes CPMS aux activités prévues dans nos 6 établissements /implantations. Indispensable pour nous faire connaître et jeter les bases de notre trayail ultérieur. Activité qui sera gérée par les équipes et la direction du centre. |
| Gestion | | |
| Sens | Assurer la connaissance et la visibilité de notre service auprès de nos partenaires et de nos consultants. Nous identifier clairement est en effet indispensable à la bonne organisation de notre travail et constitue la base d'une bonne collaboration. | |
| Moyens et activités mis œuvre | -Présentation du projet de centre à toutes les directions des établissements et réunion d'évaluation en fin d'année scolairePrise de connaissance des projets d'établissementCommunication de notre projet de centre à nos principaux partenaires. | -A la rentrée scolaire, participation à l'accueil des nouveaux élèves et de leurs parents dans chaque établissement secondaire. |
| Objectirs Axes du décret | 1) Offre de service | |

| Tout au long de l'année. Assurer une prise de connaissance rapide de ces élèves permettra de prévenir des difficultés ultérieures. Activité gérée par les équipes concernées. | A prévoir en septembre de chaque année scolaire. Participer à la bonne intégration des élèves au sein de leur classe et de leur école. Créer une synergie positive entre les élèves et entre les élèves/PMS. Activité à gérer en équipe. | Tout au long de l'année, en fonction des activités prévues dans les classes. Distribution du dépliant à cette occasion. Prévoir 3300 dépliants. | |
|---|--|--|--|
| Présentation de l'équipe dans un cadre chaleureux et positif | | - | |
| -Entretiens de rencontre avec tous les nouveaux élèves du CEFA et de l'enseignement spécialisé. | -Animations et/ou entretiens de rencontre avec les élèves de première secondaire | -Présentation de l'équipe PMS dans toutes les classes de chaque établissement scolaire secondaire. -Diffusion du dépliant présentant le centre à cette occasion. Activité qui sera gérée par les équipes. | |

| Les demandes emanent le plus souvent de l'école ou du jeune lui-même, celles-ci sont très nombreuses et représentent une quantité importante de notre travail. | Dans chaque établissement scolaire, 6 à 9 permanences d'une demi- journée continueront à être assurées par un ou deux membres de l'équipe. Les AS encadrant le CEFA sont dans l'école toute la semaine (excepté le mercredi aprèsmidi). | Les entretiens individuels et/ou familiaux seront gérés par l'agent dont la discipline est le plus en adéquation avec la problématique rencontrée. | A prévoir tout au long de l'année en réponse aux besoins identifiés. Activité gérée en équipe et liée aux disponibilités de chaque membre. La formation continuée des équipes permet la remise à niveau des outils utilisés. |
|---|---|--|--|
| rermet de gerer les demandes de manière rapide et efficace. | Notre présence régulière facilite et renforce la collaboration avec les équipes éducatives des écoles. | Vise l'approche globale de l'enfant en tenant compte de ses dimensions familiales, sociales, médicales, scolaires et psychologiques. | |
| -Accueil de toutes les demandes qu'elles émanent de l'élève, de ses parents ou de l'école. | -Organisation de permanences dans toutes les écoles de notre ressort. | -Analyse de la demande en équipe (nombreux contacts informels des agents) afin de définir la suite donnée: prise en charge au sein du centre ou en collaboration avec des services extérieurs. | -Animations portant sur différents sujets en réponse aux demandes ponctuelles des écoles (gestion de conflit, racket, deuil,). |

| Ces animations seront encore organisées dans | rous nos etablissements scolanes puisqu'enes rencontrent la satisfaction des équipes éducatives et répondent à un véritable besoin chez les jeunes. | Nous intervenons dans chaque niveau d'enseignement. | Les animations seront gérées en équipe et/ou individuellement en fonction du sujet abordé et des disponibilités des agents. | Le moment prévu restera variable en fonction des disponibilités des différents acteurs et des plages horaires scolaires. | Elles seront organisées en équipe ou en collaboration avec des services extérieurs. | | |
|---|--|--|---|--|--|---|--|
| Favoriser le Ces | | Promouvoir le bien- d'elètre de l'élève à | l'école. Les ind des des | Le des | COL | | |
| Les animations : -Mise en place d'animations en | relation avec les besoins identifiés portant sur les thèmes | la vie affective et sexuelle, développement de | | assuétudes, l'homophobie, Collaboration avec des | partenaires extérieurs dans le cadre de ces animations (planning familial). | -Recherche active des équipes quant aux supports d'animations au départ d'internet, de la maison du social, du CLPS, des plannings familiaux, | |

| La participation des agents aux differents groupes de travail dans le cadre de l'ISF sera fonction de leurs disponibilités. Activité gérée par l'équipe assurant la guidance de l'athénée Guy Lang et la direction. | Participation active de la Direction au Conseil zonal et au groupe de travail « visibilité ». | | |
|---|--|---|---|
| Developper des synergies pour obtenir une collaboration optimale avec des partenaires extérieurs ainsi que le travail en réseau. | Impulser et soutenir une dynamique interréseaux | | Lutte contre le décrochage scolaire : |
| erricipation a des groupes de travail: -Interservices de Flémalle: à l'initiative de la commune de Flémalle. | - Participation au Conseil zonal de Liège, aux activités et groupe de travail qui en découlent | Projets FSE: lutte contre le décrochage scolaire:2015/2017. | Notre centre est porteur du projet EAJ (enseignement –aide à la jeunesse) : Agir sur les dimensions individuelles et systémiques pour renforcer la réussite scolaire et éducative du jeune en risque de décrochage scolaire ou en situation précaire. |

| Activites gerees par la Direction avec les équipes CPMS impliquées dans le projet, l'agent CPMS engagé dans le cadre du projet EAJ en partenariat avec les écoles et les services extérieurs. | au long de l'année. (voir projet et chronogramme en annexe). | Création d'œuvre collective au niveau des classes ciblées en collaboration avec l'AMO (CIAJ). Animations en lien avec l'estime de soi. Activités gérées par les équipes concernées tout au long de l'année. | Initier et favoriser la réalisation d'une pièce « Théâtre-action » en lien avec le vécu scolaire des jeunes fragilisés. Activité gérée par l'équipe CPMS, l'AS engagé dans le cadre du projet EAJ et la direction. Activité qui mobilisera l'équipe tout au long de l'année. | |
|---|---|---|--|---|
| dynamiques de dynamiques de réseau et tisser un véritable maillage social autour des ieunes fragilisés. | | Mise en valeur des compétences des jeunes. | | Lutte contre le décrochage scolaire. |
| commission de pilotage du projet avec les écoles partenaires et les partenaires extérieurs (AMO, SAS) | Coordination des activités développées au niveau territorial, collectif, et individuel. | Participation aux animations dans les classes cibles par la pédagogie de projet en collaboration avec les partenaires. Mise en place et coordination de projet- | action avec les équipes éducatives des écoles. Renforcement de l'accompagnement des jeunes fragilisés. Evaluation régulière des actions menées auprès des jeunes avec les partenaires extérieurs et les écoles. Réunions de concertation au sein des écoles avec les enseignants et les partenaires impliqués. | Notre centre est partenaire du projet « Accrojump » porté par 3 de nos établissements |

| Participation aux Coordination des Partic réunions de actions. concertation Prévo | Mise en place d'un DIAS Dispositif Interne d'Accrochage Scolaire. | Mise en commun d'informations au service de service de l'accompagnement des élèves. des élèves. Informations au Activi Perm d'effe cadre Information Prévocation Prévocation Perm des élèves. | |
|---|--|--|--|
| Participation de l'équipe CPMS et de la direction aux réunions de concertation avec les éducateurs « Accrojump » Prévoir deux à trois réunions par année scolaire. | Les équipes CPMS impliquées participent aux diverses réunions organisées dans le cadre de la mise en place du DIAS et se concertent avec les équipes éducatives des écoles. | Prévoir deux concertations générales par école et par année et plus en fonction des besoins. Activité qui sera gérée en équipe. Permet l'échange d'informations, permet d'effectuer un meilleur suivi des élèves dans le cadre de leur adaptation scolaire. Informatisation des dossiers CPMS en septembre prochain au départ des dossiers du SPSE qui devrait nous permettre une meilleure articulation et un rapprochement virtuel entre nos deux services. Pilotage, évaluation et ajustements seront à prévoir régulièrement en fonction des besoins exprimés. | |

| ne | entation iées ou | és | , , | dans les | haque ice de és dès | et | le cadre ss ent une pérage | b e b | | |
|---|---|--|---|--|--|--|---|---|--------------------------------------|---|
| A prevoir au premier trimestre. Les anamnèses sont distribuées en même | temps que les dépliants lors de la présentation du centre PMS dans les classes concernées ou lors des entretiens d'accueil au CEFA. | Il s'agit de pouvoir repérer des difficultés psycho- médico-sociales au travers du regard | | Encodage des informations pertinentes dans les dossiers des élèves. | Le protocole d'inscription établi pour chaque élève contribue à assurer la connaissance de l'élève et de mieux repérer ses difficultés dès | son entrée dans l'école spécialisée. Le dépouillement sera réalisé par l'équipe et encodé dans les dossiers des élèves. | Les contacts réguliers des agents dans le cadre du bureau des éducateurs, à la salle des professeurs, lors des récréations assurent une bonne communication et facilitent le repérage rapide des élèves en difficulté et/ou à risque et | permettent d'assurer une prise en charge rapide. | | |
| A prevoir au premier trimestre. Les anamnèses sont distribuée: | temps que les dépliants lors de la pré du centre PMS dans les classes conce lors des entretiens d'accueil au CEFA. | r repérer c | | ormations pess. | cription ét assurer la x repérer s | son entrée dans l'école spécialisée. L dépouillement sera réalisé par l'équi _l encodé dans les dossiers des élèves. | liers des a ucateurs, à des récréa ation et fac | irer une pi | | |
| r au prem nnèses so | ue les dép e PMS dar entretiens | de pouvoi médico-se | ents. | Encodage des inforr dossiers des élèves. | ocole d'insontribue à st de mieu | rée dans l' ement ser dans les d | tacts régu au des édi eurs, lors de communica | ent d'assu | | |
| A prevoi | du centr | Il s'agit | des parents. | Encodag | Le proto élève co l'élève e | son entr dépouill encodé | Les cont du bure professe bonne c | permett rapide. | | |
| | | | | | | | | | | |
| | | | | Promouvoir le bon développement général de l'élève. | | | Renforcer les collaborations entre les équipes éducatives des écoles et les | équipes CPMS. | | |
| dépouillement des | anamnèses à tous les nouveaux élèves du 1 ^{er} degré dans nos | etablissements secondaires et à tous les nouveaux élèves | dans l'enseignement spécialisé et au CEFA. | | -Prise de connaissance des protocoles d'inscription des | nouveaux élèves de l'enseignement spécialisé. | -Entretiens quotidiens « informels » des agents avec les équipes éducatives des écoles, le coms | enseignant et/ou les Directions dans l'enseignement secondaire; avec le | accompagnateurs au CEFA; les équipes | médicales dans l'enseignement spécialisé. |

| -Participation aux conseils de classe organisés dans toutes les écoles. | -Participation aux conseils de classe et de guidance organisés dans tous les établissements scolaires de notre ressort. | -Participation aux conseils de classe des élèves en intégration. |
|--|---|--|
| Assurer la bonne communication des informations entre les équipes éducatives et les équipes CPMS. | Promouvoir le bon développement général de l'élève. | Vise un accompagnement optimal des enfants. |
| Activité qui est systématisée par toutes les équipes du centre dans la mesure où l'organisation de ceux-ci nous le permet. De plus en plus de conseils de classe sont organisés de front, parfois 3 voire 4 en même temps et dans plusieurs écoles. Dans ces cas précis, les contacts sont pris avec les éducateurs référents pour assurer la transmission des informations relatives aux jeunes et de donner une réponse rapide aux situations des jeunes. Se situe sur deux axes de nos missions : fait partie, et du repérage des difficultés, et du diagnostic- guidance. | Tout au long de l'année, les équipes participeront à l'ensemble des conseils de classe et de guidance organisés en fonction de leurs disponibilités. C'est le moment privilégié de rencontre CPMS/enseignants/équipe éducative; avec en plus l'équipe para-médicale dans l'enseignement spécialisé et le coordinateur et les accompagnateurs pour le CEFA. Ceux-ci nous permettent de repérer les élèves en difficultés et de mettre en place des actions de remédiation en concertation avec les équipes éducatives. | Les conseils de classes des élèves en intégration organisés au cours de l'année permettent d'évaluer régulièrement la situation des élèves et d'ajuster les actions de remédiation si nécessaire. Nécessite une bonne organisation des agendas des différents partenaires. Activité gérée par la direction en collaboration |

| | | 44 |
|--|--|---|
| Tout au long de l'année. Elles permettent l'analyse et la répartition des demandes en tenant compte de la nature de celles-ci et de la spécificité de chaque discipline. Un cahier de liaison au sein de chaque équipe permet d'optimiser la communication entre les agents. | Cette activité précise mobilise énormément les équipes. Tout au long de l'année. Chaque discipline participe à la guidance des élèves en regard de sa spécificité et de la situation rencontrée, ainsi qu'en tenant compte des affinités agent PMS/jeune. L'accompagnement d'une situation en « binôme » est régulier dans les écoles où nous ne disposons que d'un seul local. Le CPP et l'APM de l'établissement auquel est attaché le CEFA restent disponibles et s'impliquent dans les situations nécessitant une intervention en relation avec sa discipline. | Tout au long de l'année. Activité gérée par les équipes. Nous devons mobiliser au mieux les ressources de l'élève et/ ou de sa famille. L'analyse d'une situation peut déboucher sur une prise en charge extérieure. Les agents du centre établissent alors le lien entre l'élève et/ou sa famille et le service extérieur. |
| Apprenension de la situation globale de l'enfant et de sa famille | | |
| d'équipe tridisciplinaire d'équipe tridisciplinaire organisées en fonction des demandes ou à l'issue des conseils de classe. | -L'accompagnement de l'élève et/ou de sa famille dans le cadre d'entretien de guidance. | -Accompagnement des jeunes et de leurs familles dans la recherche de solutions en collaboration avec d'autres services (centre de santé mentale, plannings familiaux, SAJ, espaces tremplins, AMO, ASEP) |

| Tout au long de l'année en fonction des besoins identifiés. Travail de collaboration avec les équipes éducatives et les éducateurs « accrojump »pour optimaliser l'encadrement des jeunes fragilisés en vue d'un meilleur accrochage scolaire. | A prévoir toute l'année. Assurer la bonne circulation des informations. Assurer la bonne communication entre les différentes équipes. Aborder les problématiques éventuelles. Echanger au sujet des pratiques en cours. | A prévoir au troisième trimestre. Activité en relation avec l'orientation adéquate de ces élèves (secondaire ordinaire ou spécialisé). Activité gérée par l'équipe. | Le module d'animations s'inscrit sur deux années scolaires : animations en lien avec la connaissance de soi, la découverte des métiers et la structure de l'enseignement secondaire. Des variantes existent en fonction des écoles et des équipes. La collaboration avec les équipes éducatives est renforcée. |
|---|---|---|---|
| | Coordonnée avec les actions du centre. | Assurer l'orientation adéquate de ces élèves. | Accompagner I'élève dans I'émergence d'un projet de vie, scolaire et professionnelle. Assurer I'orientation |
| -Coordination de nos activités de diagnostic et de guidance avec les activités de remédiation prévues au sein de l'école. | -Organisation régulière d'une réunion du personnel | Intervention en fin de cycle primaire spécialisé: - Bilan psychopédagogique et/ou animation Collaboration avec l'équipe éducative et para-médicale des écolesParticipation au conseil de classe d'orientation organisé dans ces écoles. | Projet d'Approche orientante porté par le PO dans les classes du premier degré : -Module d'animations développé par les équipes du centre et qui s'applique au premier degré. |
| | | 6) Orientation scolaire et professionn elle | |

| Quatre à cinq réunions de travail sur l'année scolaire sont prévues pour la mise en œuvre du référentiel d'outils AO. Ceux-ci seront disponibles sur la plate-forme des services de la guidance du département formation. Les équipes participent aux projets avec leur direction. Deux réunions de travail par année scolaire et par école seront organisées de manière à | articuler les actions AO au sein de chaque établissement. Activité gérée en équipe avec la direction. Notre centre s'inscrit dans le projet pilote « orient'action » en 2016/2017 à l'initiative de la Chambre Enseignement. Projet développé en collaboration avec une de nos écoles, la cité des métiers et la chambre enseignement. Le projet prévoit des animations en classe gérées par l'équipe CPMS d'une part, par la Cité des métiers d'autre part ainsi qu'une visite en entreprise. | Prévoir dans toutes les classes de 4ème secondaire une à deux périodes d'animation pour favoriser la réflexion des élèves quant aux choix des sections au niveau du troisième degré. Activité gérée en équipe. |
|--|---|---|
| Mutualisation des outils AO qui seront disponibles pour tous les CPMS provinciaux. | Articuler le travail d'orientation avec d'autres opérateurs de formation. Favoriser le travail en réseau au service de l'orientation positive des jeunes et favoriser la découverte du | monde professionnel |
| -Création d'un référentiel d'outils d'AO en collaboration avec l'ensemble des CPMS provinciaux et supervisé par l'UMONS commissions AO en collaboration aux | educatives describes des écoles. Intervention dans les classes du second degré de l'enseignement secondaire sous forme d'animation. Participation au projet « orient'action » | |

| Prévoir dans toutes les classes de 6ème secondaire deux périodes d'animation consacrées à la réflexion des élèves portant sur le processus de choix. Permet de recadrer le choix d'orientation scolaire et professionnel dans le projet de vie du jeune. Activité qui est programmée avant le salon du SIEP afin d'optimaliser l'impact de celle-ci. Activité gérée en équipe. | Ce projet qui sera développé au cours des deux prochaines années scolaires est présenté sous forme interactive et vise le développement et la gestion d'un parc éolien par les élèves. Les équipes CPMS participeront au projet en favorisant la réflexion des élèves quant à la diversité et à la connaissance du monde des professions. | Activité en adéquation avec l'orientation de ces jeunes. Animation axée sur l' « entrée dans la vie active ». Deux périodes d'animation par classe sont à prévoir au cours du troisième trimestre. Activité gérée par las AS du CEFA. | Tout au long de l'année en fonction des demandes et des situations rencontrées. Activité gérée en équipe. Accompagnement qui peut aussi déboucher sur la collaboration avec des partenaires extérieurs (CPAS, SAJ,) |
|---|---|---|---|
| Promouvoir la maturation du projet vocationnel et personnel de l'élève. | Favoriser la prise de conscience chez les jeunes de la diversité des métiers techniques. | - | Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes |
| cycle secondaire cycle secondaire Animations sur base d'un projet développé par les équipes. « Alors comment choisir ? » | Participation au projet FSE « techno-sphère » en collaboration avec les équipes éducatives des écoles. | Au CEFA : - Animations sur base d'un projet développé par l'équipe ET/OU | -Entretien d'orientation individualisé. -Bilans psycho- pédagogiques |

| Tout au long de l'année. Action gérée en équipe et en collaboration avec l'équipe éducative de l'école. | Organisation de réunions de parents dans l'enseignement spécialisé pour les élèves de maturité 4 en vue de discuter de l'évolution de la situation de l'enfant et de son orientation future en collaboration ave l'équipe éducative de l'école. | Participation au projet développé par l'école en début d'année scolaire avec les classes de 1ère années différenciées : invitation des parents à un repas réalisé par les jeunes. Activité gérée par l'équipe concernée début septembre. Invitation des parents à participer au projet 'Théâtre-action » qui sera développé dans le cadre du projet EAJ en 2016/2017. | Selon les équipes et les établissements secondaires en fonction de l'impact variable dans les écoles. |
|---|---|---|---|
| Alder les parents dans leur tâche éducative en relation avec la scolarité. | Revaloriser les parents dans leur rôle éducatif. | Mettre en valeur les compétences des jeunes pour valoriser les parents dans leur rôle éducatif. | Contribution à une scolarité harmonieuse. |
| établissements de notre ressort : Entretien et accompagnement des parents en lien avec l'adaptation scolaire des élèves et les difficultés rencontrées par le jeune et/ou sa famille. | Favoriser les contacts parents/communauté éducative dans l'enseignement spécialisé | Favoriser les contacts parents/communauté éducative dans l'enseignement secondaire. | Participation aux réunions de parents. |

| -Animations EVRAS ou« sex'etera » en collaboration avec le SPSE et les centres de planning familiaux. | -Animations dans toutes les écoles de notre ressort, en fonction des besoins identifiés, portant sur les thèmes suivants: l'hygiène corporelle et dentaire, l'alimentation, les assuétudes, la puberté, | Recherche active de supports et d'outils d'animations au départ d'internet, de la maison du social, du CLPS, du centre de documentation, des plannings familiaux, |
|---|---|---|
| Promotion du bien- être à l'école. | Sensibiliser les jeunes à différentes problématiques | |
| Animations EVRAS dans toutes les classes de 3ème secondaire. Prévoir deux périodes par classe. Période variable en fonction des écoles. Activité gérée par l'APM avec un autre membre de l'équipe en fonction des disponibilités. Participation de l'équipe CPMS à l'activité « sex'etera » si celle-ci est organisée au sein de l'établissement secondaire en collaboration avec le planning familial et le SPSE. | Tout au long de l'année. Animations gérées principalement par l'APM en collaboration avec les disponibilités des équipes du centre et des services extérieurs. | A n'importe quel moment de l'année, en fonction des besoins. |